

UNE ÉTUDE NATIONALE INÉDITE SUR LES SCÈNES PUBLIQUES PERMANENTES HORS INSTITUTION : UN RÉSEAU SOUS-OBSERVÉ

Le Syndicat National des Scènes Publiques, qui affirme la nécessité d'un observatoire du spectacle vivant afin d'asseoir et d'évaluer les politiques culturelles sur des données nationales agrégées incontestables et des diagnostics partagés, a commandé une **étude nationale sur les scènes publiques permanentes hors institution** au Cabinet Bénédicte Dumeige Conseil. **Alors que le Ministère de la Culture sait observer ses propres scènes labellisées, le réseau des « autres » scènes est souvent méconnu. Cette étude inédite, présentée lors des Biennales internationales du Spectacle (BIS) de Nantes les 20 et 21 janvier*, confirme et infirme certaines idées communément partagées en s'appuyant sur les réponses de 104 scènes.**

Les résultats de cette enquête (mais également ceux d'une autre enquête régionale co-organisée avec Arcadi pour l'Ile-de-France uniquement), projetés à 2 000 scènes recensées (hors institution), confirment le poids considérable de ce réseau puisque ce dernier représente autour de **25 millions de spectateurs chaque année, 125 000 représentations de spectacle et 20 000 emplois permanents.**

L'enquête révèle par ailleurs que ces scènes publiques permanentes ont largement dépassé leur simple rôle de diffusion. Elles ont **une place prépondérante dans la création et l'aide à l'émergence** en osant davantage une prise de risque. Ainsi, Joël Pommerat a par exemple été accompagné à ses débuts par le Théâtre Brétigny, scène conventionnée d'Ile de France. Ces scènes sont également très **investies dans l'action culturelle** puisque 89% d'entre elles mènent des activités dans ce domaine. Projetées à l'ensemble des scènes permanentes hors institution ces actions touchent plus de 2 millions de personnes chaque année.

L'étude infirme enfin l'idée communément partagée que ces structures que l'on appelle couramment "Théâtres" programment très majoritairement du théâtre. En effet, la **pluridisciplinarité** prédomine dans ces salles, la musique faisant notamment jeu égal avec le théâtre (30% de la programmation).

Dans un contexte d'incertitudes liées aux nouveaux territoires, l'étude révèle d'une part le **caractère incontournable du réseau de ces scènes permanentes** ainsi que leur maturité dans l'élaboration de projets culturels et artistiques, et d'autre part la **nécessité d'un véritable observatoire du spectacle vivant.**

** Michel Lefeuvre, président du SNSP présentera l'étude nationale lors du débat le jeudi 21 janvier à 16h15 "Quels dialogues pour les politiques culturelles dans les nouveaux territoires ? Portrait et perspectives des scènes publiques : deux études inédites dévoilées" [en présence de la FNCC, de France Festivals et d'Arcadi Ile-de-France]*

Il interviendra également lors du débat organisé par la SACD le mercredi 20 janvier à 16h30 : "Collectivités locales et spectacle vivant : je t'aime moi non plus ?"

Les élus et les membres du SNSP assureront une permanence tout au long des BIS de Nantes au stand n°22.

À propos du Syndicat National des Scènes Publiques (SNSP) : Créée en 1995, le SNSP rassemble plus de 200 scènes publiques –permanentes ou festivières- subventionnées principalement par une/des collectivité(s) territoriale(s) et/ou l'État. Participant de façon prépondérante à la vie artistique, ces scènes assurent des missions de service public et sont représentées au SNSP par leur directeur/trice. Le SNSP se revendique chambre professionnelle de l'ensemble de ce réseau, au plus près des enjeux des territoires.